

LES PARTENAIRES

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Lot-et-Garonne (CAUE 47) est un organisme départemental indépendant chargé de promouvoir la qualité architecturale, urbaine et paysagère. À travers ses actions : conseils aux collectivités et aux particuliers, coordination de journées thématiques pour les élus, les techniciens de collectivités, les professionnels de la construction et du cadre de vie, accompagnement et sensibilisation des enseignants, organisation de manifestations à destination du grand public (expositions, conférences, journée du patrimoine, etc.) le CAUE remplit une mission de service public.

Tél.: 05 53 48 46 72 - Courriel : secretariat@caue47.com - Site : www.caue47.com

Le Conseil général de Lot-et-Garonne, à travers l'action du Service du Patrimoine, œuvre en faveur de la conservation et de la restauration du patrimoine qu'il soit mobilier ou immobilier, public ou privé, protégé ou non protégé, au titre des Monuments Historiques. Un dispositif d'aide en faveur du patrimoine non protégé permet d'accompagner techniquement (avec le soutien du CAUE 47) et financièrement les porteurs de projets publics et privés. Ainsi depuis plus de 20 ans, près de 400 projets de restauration de patrimoine non protégé - ou de pays - ont été soutenus par le Département.

Tél.: 05 53 69 41 38 - Courriel : mabeyne@cg47.fr - Site : www.cg47.fr

La Fondation du Patrimoine est un organisme privé indépendant, à but non lucratif, créé par la loi du 2 juillet 1996. Elle a été reconnue d'utilité publique par un décret du 18 avril 1997. Sa principale mission est de promouvoir la connaissance, de sauvegarder et de mettre en valeur le patrimoine bâti de proximité et le patrimoine naturel. Elle contribue ainsi à la protection de nos paysages. L'avis de l'**architecte des bâtiments de France** est obligatoire dans le cadre de l'instruction des labels (fiscaux et non fiscaux), et pour l'instruction des dossiers publics/associatifs. Dans tous les cas, cet avis reste obligatoire dans le cadre de travaux de démolition et de restauration des parties disparues au cours du temps. Le CAUE 47 accueille le siège de la délégation départementale.

Site : www.fondation-patrimoine.org

Le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de Lot-et-Garonne est un service déconcentré de la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Ministère de la Culture et de la Communication, placé sous l'autorité du Préfet. Il assure avec le concours des architectes des bâtiments de France des missions de surveillance, de conseil et de contrôle, dans le domaine des monuments historiques et de leurs abords, et des espaces protégés. Son expertise du bâti ancien et des techniques de restauration font référence dans les actions de sauvegarde du patrimoine et d'amélioration du cadre de vie. Il intervient dans les actions de protection des paysages et celles de promotion d'un urbanisme et d'une architecture de qualité.

Tél.: 05 53 47 08 42 - Courriel : sdap.lot-et-garonne@culture.gouv.fr

Site : www.lot-et-garonne.pref.gouv.fr


Journée du Patrimoine de Pays
& Journée des Moulins

CIRCUIT DÉCOUVERTE PATRIMOINE DE PAYS LOT-ET-GARONNAIS SAMEDI 18 JUIN 2011

SITE N°2 : RESTAURATION D'UN ORATOIRE OU MAISON DE VIGNES À MONTAUT



LOT-ET-GARONNE
Conseil général



FONDATION

DU PATRIMOINE

caue 47

NATURE DU PROJET : Restauration d'un oratoire ou maison de vignes en pierre, du XIX^e siècle, situé dans la vallée du Dropt, près du village de Montaut, dans un paysage autrefois de vignes.

PORTEUR DE PROJET : Propriétaire privé;

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTI : Petite construction d'architecture savante qui pourrait être rattachée aux chemins de Saint-Jacques de Compostelle (en raison de la coquille jacquaire sculptée au-dessus d'un fenestrou), mais sa fonction reste mystérieuse. S'agit-il d'un oratoire ou d'une cabane de vignes ?

NATURE DES TRAVAUX RÉALISÉS / CORPS DE MÉTIERS :

Avant l'intervention, le bâtiment était sans toiture, une partie de la maçonnerie effondrée et recouverte de végétation parasite. Le souci de restauration des parties dégradées dans le respect des dispositions d'origine a guidé le travail de l'artisan. Les murs effondrés ont été reconstruits partiellement et les maçonneries enduites, puis protégées par une patine à la chaux.

Le choix de la couverture en tuiles mécaniques dites « de Marseille » a été fait après que des restes de tuiles de ce type aient été découverts au sol à l'intérieur de l'édifice. Ce sont des tuiles de récupération similaires qui ont été mises en place. La couverture en tuiles de « Marseille » a donné une indication sur la période de construction de ce petit bâtiment et permettrait de le dater approximativement de la seconde moitié du XIX^e siècle, de même que le claveau central qui porte la date de 1894. L'épi de faîtage, constitué par une sphère en pierre, retrouvé aussi sur le site, a été repositionné.

Les travaux ont été effectués par une entreprise artisanale de maçonnerie et charpente-couverture.

DATE DE RÉALISATION DES TRAVAUX : 2010

AIDES FINANCIÈRES : Cette restauration a été soutenue par la Fondation du Patrimoine au titre d'un Label Fiscal. Elle a également bénéficié d'une aide financière du Conseil général au titre de l'aide en faveur du patrimoine non protégé.

GLOSSAIRE

Claveau : pierre taillée en forme de coin, fermant une plate-bande, un arc ou une voûte.

Patine : badigeon à la chaux très liquide appliqué sur l'ensemble des parements ayant pour objet de « vieillir » un ouvrage refait ou un matériau remplacé (enduits et pierres) afin de l'intégrer en termes d'aspect avec les parties anciennes conservées.

